

Document n°4.2 :

Zooms Zonage

Quinson

Plan Local d'Urbanisme



Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU



PLU

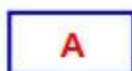
PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du.....4 juin 2019

Modification simplifiée n°1 prescrite par délibération du Conseil Municipal du.....27 janvier 2022

Déclaration de projet prescrite par délibération du Conseil Municipal du2 décembre 2024

Déclaration de projet approuvée par délibération du Conseil Municipal du25 septembre 2025

Légende



Zone



Secteur



Espace boisé classé à conserver ou à créer
au titre du R.151-31



Arbres isolés ou alignements d'arbres et de haies à conserver



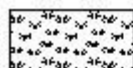
Eléments du patrimoine identifiés au titre du R.151-41



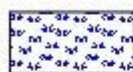
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement
de destination au titre du R.151-35



Eléments de paysage définis par les articles L151-19 et R 151-43
du code de l'urbanisme



Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
pelouses et garrigues



Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
Le Verdon



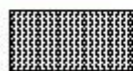
Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
Zones humides



Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger



Emplacement réservé pour ouvrage public,
voirie, installation d'intérêt général ou espace vert



Emprises maximales des constructions



Secteur soumis à une orientation d'aménagement
et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU



Cheminement piéton à maintenir ou à créer

Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU (transformée en 1AUC), réduction de l'ER n°14

